



- L'UFCV ALSACE C'EST :**
- Près de 1000 stagiaires ayant suivi une formation Bafa-Bafd
 - près de 1 700 enfants accueillis en centres de loisirs organisés par les adhérents UFCV
 - une attention particulière portée aux personnes porteuses de handicap
 - 4 implantations permanentes à Strasbourg-Mulhouse-Mutzig-Colmar
 - Près de 40 associations et collectivités adhérentes
 - une équipe de 30 salariés permanents
 - complétée par un réseau de plusieurs dizaines d'intervenants/formateurs salariés pour les actions de formation professionnelle et plus de 100 formateurs volontaires pour les actions de formation BAFA/BAFD

Formation
aux métiers de
l'animation



L'UFCV :

Association nationale d'éducation populaire, laïque et pluraliste, l'UFCV a pour objet de susciter, promouvoir et développer l'animation socio-éducative, culturelle ou sociale, ainsi que des actions de formation et d'insertion.

L'UFCV c'est un réseau de 1 500 adhérents (individuels et collectif). Près de 2800 bénévoles environ 1000 salariés

Les missions de l'UFCV :

Animation :

- Animation territoriale de loisirs au quotidien
- Animation de vacances de personnes handicapées
- Animation des vacances des enfants et des jeunes
- Animation et développement de la vie associative

Formation :

- Formation des animateurs et des directeurs (BAFA et BAFD)
- Formation des professionnels de l'animation (formations qualifiantes et formation continue)

Insertion sociale et professionnelle :

- Accompagnement social
- Acquisition de savoir de base
- Orientation
- Aide à la recherche d'emploi

Le projet de l'UFCV :

L'UFCV participe à l'éducation et à la formation des personnes qu'elle mobilise ou qui utilisent ses services, tout en laissant chacun libre de ses opinions et de ses engagements. Chaque personne est invitée à se construire en s'engageant.

L'UFCV aide les personnes et les groupes à participer activement aux choix qui les concernent.

Elle favorise la compréhension de leur environnement afin de leur permettre d'en devenir acteur, Elle les accompagne dans l'élaboration de propositions innovantes et dans leur mise en œuvre, Elle les invite à prendre leurs responsabilités de citoyen.

Renseignements et inscriptions :



1 rue des récollets
67000 STRASBOURG
Tél : 03.88.15.52.00
Fax : 03.88.35.04.72

13, porte du Miroir
68100 MULHOUSE
Tél : 03.88.15.52.35
Fax : 03.89.56.04.95

magali.conti@ufcv.fr

Organisme certifié



Alsace

Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien

BAPAAT

Mulhouse, 2012-2013

Option **Loisirs du Jeune et de l'Enfant**



Le BAPAAT est le diplôme professionnel de niveau V du champ de la Jeunesse et des Sports.

Le BAPAAT est un diplôme d'état homologué de niveau V, et reconnu par les conventions collectives du secteur de l'animation socioculturelle, et par la fonction publique territoriale pour intégrer la filière « animation ».

Compétences visées

La possession du diplôme confère à l'aide animateur, les compétences relatives à :

- l'accueil et l'information des publics diversifiés,
- l'aide et la participation de leur prise en charge au sein d'une équipe d'animation,
- la contribution au plan matériel à l'organisation,
- la gestion de groupes au quotidien ou pour des temps limités,
- l'animation et l'encadrement des activités en initiant ou en accompagnant soit comme assistant, soit en situation d'autonomie limitée.

Public concerné

Ce cycle BAPAAT s'adresse à des personnes de plus de 18 ans sans qualification professionnelle, ou avec une formation inadaptée (niveau V) ou en reconversion professionnelle, ayant une expérience dans l'animation socioculturelle, sociale ou sportive.

Emplois visés

Animateur généraliste de loisirs et d'activités socio-éducatifs, animateur d'ateliers techniques ou animateur périscolaire, ...

Objectifs de la formation

La formation BAPAAT permet au candidat:

- de contribuer au développement de l'enfant et du jeune
- de comprendre l'environnement social, économique et institutionnel de l'animation
- de proposer aux enfants et aux jeunes des activités de loisirs susceptibles de développer leurs goûts, leurs aptitudes manuelles et intellectuelles, et de diversifier leurs centres d'intérêts.
- de favoriser le public dans la prise d'initiative en les accompagnant dans la conception et la conduite de leurs projets.

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Les candidats peuvent bénéficier, en fonction de leur expérience, de dispenses d'épreuves certificatives. Ils doivent pour cela déposer une demande auprès de la DRJSCS de leur domicile, et constituer un dossier qui sera examiné par l'administration.

Loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, décrets du 26 avril et du 3 mai 2002.

Organisation de la formation

La formation se déroulera sur 10 mois en alternance.

Date : 14 septembre 2012 à 31 juillet 2013

Durée : 1500 heures, dont 800h en centre de formation et 700h en structure.

Lieu : Mulhouse

Coût pédagogique de la formation 6660 euros

Les coûts de formation prennent en compte :

- l'ensemble des coûts de la formation en centre et du positionnement,
- le suivi de la formation en alternance en entreprise.

Conditions d'accès à la formation

Les dossiers de candidatures sont à retirer à l'UFCV et à déposer avant le 27 août 2012.

Pour accéder à la formation, le candidat doit :

- Avoir au moins 18 ans
- Avoir une expérience dans l'animation
- Etre apte à la pratique des activités sportives
- Satisfaire aux tests de sélection
- Trouver une structure pour effectuer ses périodes de stage pratique

Modalités de sélection

Les épreuves de sélection seront organisées les 4 et 5 septembre 2012 à l'UFCV de Mulhouse.

Les sélections comprennent :

- une épreuve écrite (exercices de logique et de compréhension de texte)
- un entretien de motivation

Partenariat

Cette formation est pilotée par l'UFCV, en collaboration avec:

- Les CEMEA Alsace
- L'ARIENA
- La DRJSCS Alsace



PROGRAMME

La formation générale

- **L'environnement social de l'animation**
Connaissance des différentes structures du secteur de l'animation, de la vie associative et institutionnelle en lien avec le champ socioculturel, connaissance et compréhension des publics, les cadres juridiques et réglementaires.
- **Le projet d'animation**
Les différentes phases d'un projet, formalisation des objectifs, planification du projet, identification des moyens financiers et matériels, rédaction et communication d'un projet.
- **Les relations humaines**
Réflexion sur la posture d'animateur, prise de parole face à un groupe en utilisant les outils du théâtre, savoir être en veille d'information (utiliser les ouvrages dans sa pratique professionnelle...), travail en équipe, gestion des conflits.
- **Techniques de communication**
Bureautique, prise de notes, recherche d'emploi, audiovisuel, ...
- **Accompagnement de l'alternance**
Suivi, évaluation personnelle, construction d'un projet professionnel

Les supports techniques

- **Jeux et pratiques ludiques**
 - Appréhender la notion de plaisir
 - Analyser la pédagogie d'un jeu ou d'un jouet
 - Organiser un espace propice au jeu
 - Connaître les consignes de sécurité
 - Développer des connaissances techniques dans les différentes familles de jeux (traditionnel, physique, de société)
- **Activités de découverte de l'environnement**
 - Acquérir les connaissances de base en environnement (écologie, faune, flore, différents milieux naturels alsaciens...)
 - Connaître les différentes approches pédagogiques de sensibilisation et de découverte de l'environnement
- **Activités manuelles et plastiques**
 - Découvrir les différents matériaux et techniques de création manuelle
 - Construire divers objets, individuellement ou collectivement
 - Connaître les règles de sécurité liées à l'utilisation d'outils à mains
 - Aménager un atelier d'activités manuelles et plastiques
- **Jeux sportifs collectifs**
 - Découvrir de divers jeux sportifs et collectifs
 - Animer une activité en prenant en compte des moyens structurels, matériels, humains, et des possibilités d'adaptation des jeux
 - Gérer l'espace et le temps en fonction des publics